

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 Mars 2017 à 19h30

Membres en exercice : 21

Etaient présents : Amandine ACHARD-ROYER / Line AILLAUD / Monique AUBERT / Nicole BOUCHACOURT / Marc CHARBONNIER / Stéphane CLERJON / Martine COMBE / Sandrine ENGELBERT / Pierre-Michel ESTRAYER / Joël GALLICE / Odile GHELAB / Gaël GUIBAUD / Guy KLETTY / Olivier MARTIN / Roger MASSE / Gérard MICHEL / Mickaël RAYNAUD / René TRERIEUX / Jean-Michel TRON.

Absents excusés : Guy BARNEAUD procuration à Roger MASSE / Annaïck GOYARD procuration à Martine COMBE

Date de la convocation 23 Février 2017

Secrétaire de séance Line AILLAUD

1- Bail auberge montagnarde.

Discussion concernant le bail de l'auberge montagnarde interrompue par l'intervention de M. BERARDI. Tous les éléments n'avaient pas été évoqués en réunion de travail. Le dossier sera revu en séance de travail.

2- Personnel communal

- Monsieur le Maire propose de reconduire les indemnités astreintes (semaine complète) allouées aux agents techniques, il précise que l'avis du Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion doit être consulté avant de pouvoir délibérer.
- Embauche d'un agent technique saisonnier à temps non complet (17.5h/35h) à compter du 06 Mars 2017. Délibération prise.

3- Délibération à prendre à la demande du centre des finances publiques

La délibération sera prise ultérieurement, le conseil devra valider le transfert de l'actif de la Communauté de Communes Ubaye-Serre-Ponçon ainsi que sur les emprunts repris par la commune nouvelle.

4-Compte rendu de la réunion préparatoire à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Monsieur KLETTY présente au conseil l'état des charges qui sont reprises par la commune nouvelle à compter du 1^{er} janvier 2017 ainsi que les recettes qui reviennent à la commune.

Les négociations avec la CCVUSP se poursuivent.

5 Délégations au Maires délégués.

Monsieur le Maire précise au conseil qu'il va donner délégation au deux Maires délégués afin qu'ils puissent signer l'ensemble des autorisations d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, etc...).

6- Acquisition de la place de la Mairie à La Bréole

Lors du dernier conseil municipal cette acquisition avait été évoquée, le conseil approuve l'acquisition de la place pour la somme de 27 000 €. Délibération prise.

7- Acquisition de matériels

Monsieur le Maire explique au conseil que le matériel étant vieillissant, il est nécessaire de changer l'épaveuse et d'acquérir un broyeur. Plusieurs entreprises ont été consultées.

Le conseil valide ces achats auprès de l'entreprise Teissier, à savoir : épaveuse 25 980 € HT / broyeur 9 000 € HT / reprise de l'ancienne épaveuse 5 500 € HT.

8-Transfert de plusieurs pouvoirs de police spéciale au Président de la CCVUSP

Le conseil ne s'oppose pas au transfert des pouvoirs de police spéciale en matière d'assainissement, d'eau, de déchets ménagers et d'aires d'accueil des gens du voyage.

9- Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Le conseil nomme 6 membres, la liste sera transmise à la CCVUSP.

10- Tarifs des concessions dans les cimetières

Le conseil décide de conserver les tarifs appliqués pour chacune des communes historiques. Délibération prise.

11- Site d'envol –Saint Vincent les Forts.

Stéphane CLERJON présente la seule candidature reçue suite à la parution courant janvier 2017 de l'avis d'appel à candidatures dans les journaux La Provence et Le Dauphiné.

Le conseil approuve la candidature présentée.

Une convention de location du terrain sera signée avec le syndicat en cours de constitution.

12- Projet de centre aéré

L'adjointe en charge des écoles présente le projet de création d'un centre aéré pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Projet en réflexion.

13- Mouillages Smadesep

Il est précisé qu'à compter du 1^{er} Janvier 2017, les biens appartenant aux deux communes historiques sont rétrocédés au Smadesep. Un PV de rétrocession doit être complété ainsi qu'une délibération prise par le conseil approuvant ces transferts.

14- Subvention TEPCV.

Le Maire explique au conseil que la commune historique de Saint Vincent les Forts a obtenu de la part du Ministère de l'écologie une subvention pour la construction d'un bâtiment BEPOS pour la vente en circuit court.

Une convention doit être signée entre le Ministère de l'écologie et la commune.

Cette convention a pour objet de préciser, d'une part, les actions qui seront mises en œuvre par le Pays Serre-Ponçon Ubye Durance et les autres collectivités ou EPCI bénéficiaires, ainsi que leurs engagements à ce titre et, d'autre part, les modalités d'attribution et de versement de l'appui financier du FFTE (Fonds de Financement de la Transition Energétique).

Délibération prise.

15- Avenant convention Eurovia

Nouvelle convention pour l'occupation de la parcelle cadastrée section C n°28 située au lieu-dit « Le Pèlerin ».

16- FODAC éclairage public

La commune historique de Saint Vincent les Forts a le projet de moderniser l'éclairage public et de ce fait la Commune nouvelle sollicite auprès du Conseil Départemental une subvention de 9 800 € au titre du FODAC 2017.

Délibération prise.

17- Site internet Pays Sud.

Il est proposé de valider la convention avec le Pays Sud qui a pour objet de définir et arrêter les modalités de partenariat technique, administratif et financier conclues entre l'Association du Pays S.U.D. et les communes partenaires de l'opération « Plateforme mutualisée pour la publication de site web et formation », inscrite dans le programme LEADER « Une terre d'accueil, des montagnes de services » porté par l'Association du Pays S.U.D.

Délibération prise.

Questions diverses.

- Il est proposé d'adhérer à l'association en cours de création et à la future société coopérative de production d'énergie renouvelable. Le conseil nomme Gérard Michel comme référent.
Délibération prise.
- Charte de soutien à l'activité économique de proximité proposée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Charte validée par le conseil. Délibération prise.
- Point sur les TAP : le budget est à revoir car la commune a repris la compétence au 01/01/2017 et souhaite un meilleur contrôle sur ces activités.
- Station-service la Bréole : Monsieur le Maire a rencontré le propriétaire qui est d'accord pour vendre le terrain.
- Subventions aux associations : une réunion est programmée mardi 07 Mars afin de faire le point sur les demandes de subventions reçues.
- Navette marché : maintien de la navette un vendredi sur deux jusqu'au mois de Juin.
- Le bureau au-dessus du cercle a été repeint par les employés communaux.
- Le tour de France passera à Saint Vincent les Forts le 20/07/2017.
- Prochain conseil le 30 Mars 2017.

Fin de séance 23h15